

L'insertion résidentielle et les théories de la « modernité avancée ». Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés

Young People's Housing and Theories of "Late Modernity". Lessons from a Comparison of Four Societies

La inserción residencial y las teorías de la « modernidad avanzada ». Algunos resultados de la comparación entre cuatro sociedades

Marc MOLGAT

Numéro 43, printemps 2000

Voir les jeunes autrement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005191ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005191ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

MOLGAT, M. (2000). L'insertion résidentielle et les théories de la « modernité avancée ». Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés. *Lien social et Politiques*, (43), 81–91. <https://doi.org/10.7202/005191ar>

Résumé de l'article

Selon les théoriciens de la modernité avancée, les transformations sociales et économiques récentes font en sorte que les individus sont confrontés à plus de risques et d'incertitudes tout en disposant d'un éventail de choix plus large pour mener à bien leur existence. La mise à l'épreuve de ces perspectives théoriques par l'étude du processus d'insertion résidentielle des jeunes au Québec, en France, en Espagne et en Allemagne permet de nuancer certains apports de ces théories. Dans chacune de ces sociétés, l'articulation différente de l'insertion résidentielle montre l'importance des rapports familiaux et de l'aide étatique sous-jacents à l'atteinte de l'autonomie. Cela touche la construction autonome de l'identité et des trajectoires, la mobilité et l'accès à la formation, conditions essentielles à l'exercice des choix individuels des jeunes dans le contexte actuel. L'analyse invite donc à la prudence dans l'intégration des théories de la modernité avancée aux études sur le passage à la vie adulte.

L'insertion résidentielle et les théories de la « modernité avancée ». Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés

Marc Molgat

Un enjeu des plus importants traverse en ce moment le champ des études sur les jeunes : l'intégration des théories de la « modernité avancée » aux analyses du passage à la vie adulte. Essentiellement, il s'agit de déterminer si les conditions de vie caractéristiques de ce contexte nouveau, définies par les sociologues Ulrich Beck (1993) et Anthony Giddens (1991), ont un effet sur les trajectoires des jeunes. Ces conditions de vie seraient tributaires de la mondialisation des

échanges, de la restructuration du monde du travail, de l'affaiblissement des appartenances et des expériences collectives, et de l'individualisation des modes de vie.

Les principaux effets de ces changements concernent le développement d'économies axées sur le savoir, la croissance de l'emploi dans le secteur des services et, en contrepartie, sa diminution dans le secteur manufacturier, la perte des identités de classe ou des espaces d'appartenance (quartier, région) et le déclin des structures familiales et collectives de protection. Pour Ulrich Beck, ce contexte nouveau

signifie que les individus font face à un éventail de choix plus large pour mener à bien leur existence. En même temps, les incertitudes et les risques qui la ponctuent sont plus nombreux puisque les trajectoires individuelles sont devenues moins prévisibles et que la protection accordée par la famille et la collectivité s'est affaiblie.

La vérification de ces théories par rapport aux conditions actuelles du passage à la vie adulte pourrait se faire de plusieurs manières. Nous avons choisi de le faire à partir de la question de l'insertion résidentielle dans une perspective

comparative parce que là où cette dimension de l'insertion devient l'objet d'enquêtes, les résultats apportent un éclairage nouveau sur l'interaction entre les aspects sociaux, économiques et politiques du passage à la vie adulte¹, interaction qui traduit, à plusieurs égards, les effets des transformations sociales en cours. Ainsi, la comparaison permet une meilleure compréhension de l'insertion résidentielle, tout en donnant l'occasion de confronter la théorie aux pratiques sociales afin de montrer sur quelles dimensions pourraient porter des recherches à l'avenir.

Quatre sociétés, le Québec, la France, l'Allemagne et l'Espagne, ont été retenues aux fins de cette étude. Malgré les particularités qui caractérisent chacune d'entre elles, on peut affirmer que l'insertion résidentielle constitue partout un processus s'amorçant avant même le départ du foyer parental et s'étendant jusqu'à une relative stabilité en logement, stabilité qui correspond souvent, mais non nécessairement, à la formation d'une cellule familiale. L'étude comparative de ce processus appelle donc à tenir compte de plusieurs variables, regroupées ici en quatre catégories aux fins de l'analyse.

La première catégorie concerne le départ du foyer familial et comprend les éléments suivants : l'âge au moment de la décohabitation,

les aspirations des jeunes vivant au foyer familial et les raisons motivant le départ. La deuxième tient compte de la situation en emploi des jeunes, celle-ci étant en grande partie déterminante des possibilités de la vie autonome. S'inscrivent dans cette catégorie l'évolution des taux d'activité et de chômage comme indicateurs du rapport au marché du travail. L'interaction des aspects des deux premières catégories est liée à la manière dont se présente, ensuite, la situation résidentielle des jeunes après le départ. Les jeunes vivent-ils seuls ou en couple ? Sont-ils propriétaires ou locataires de leur logement ? Quelles ouvertures et obstacles sur le marché du logement agissent en complément ou en opposition à la décohabitation et à la situation en emploi des jeunes ? Enfin, diverses formes de soutien jouent aussi un rôle déterminant dans le processus de l'insertion résidentielle. Apparaissent dans cette dernière catégorie l'aide étatique et le soutien familial.

Il existe, pour chacune des sociétés et chacune des catégories de variables, des données provenant d'enquêtes portant soit sur le logement des jeunes, soit sur d'autres aspects de l'autonomie². Les écrits scientifiques sur l'insertion résidentielle dans ces sociétés ne sont pas légion. Certains sont mis à contribution dans cet article mais ne servent qu'à éclairer les données présentées, l'objectif n'étant pas de faire une recension des travaux mais, rappelons-le, d'interroger les possibilités de l'application d'une théorie à partir de la comparaison de données empiriques³.

Le choix des quatre sociétés relève d'un ensemble de considérations, la première portant sur la diversité des situations de l'insertion résidentielle, diversité qui se dessine notamment par les tendances de la décohabitation et la structure du marché du logement.

Les formes d'intervention étatique ayant un effet sur l'affranchissement du foyer parental constituent un autre type de considération. La France et l'Allemagne présentent des traits particuliers à cet égard. En Allemagne, le système de formation professionnelle et le soutien accordé aux jeunes familles se distinguent par leur caractère structurant des transitions entre l'école et le travail et des rapports familiaux. La France, sans négliger ces domaines d'intervention, se différencie notamment par des politiques sociales assurant diverses formes d'aide au logement des jeunes. En contrepartie, l'Espagne et le Québec interviennent moins au cours du passage à la vie adulte, même si le Québec se distingue de ses voisins nord-américains par des politiques familiales plus généreuses. L'intervention très limitée de l'Espagne dans la sphère privée, qui s'expliquerait par la faible structuration de l'État providence et l'idéologie adoptée par les franquistes jusqu'à la fin de la dictature en 1977, constitue un trait dominant de cette société. Enfin, l'accessibilité des données, tant du point de vue de la disponibilité du matériel publié que de la langue de publication⁴, ont aussi influencé le choix des sociétés.

En quoi l'insertion résidentielle interroge-t-elle les théories de la modernité avancée ?

Des déterminismes à la réflexivité

Quel questionnement les théories de la modernité avancée posent-elles au moment du passage à la vie adulte en relation avec l'insertion résidentielle ? À première vue, il est possible d'identifier trois champs d'interrogation. Le premier concerne la réflexivité et la construction de l'identité et des trajectoires individuelles. Le contexte de la modernité avancée serait caractérisé par la dissipation

des trajectoires de vie fortement typées, du point de vue tant de l'emploi que des transitions domestiques et résidentielles, plaçant les jeunes devant un avenir incertain et empreint de risques, d'autant plus que les difficultés d'accès à l'emploi sont importantes. Cette dissolution des trajectoires établies s'accompagnerait de l'affaiblissement des appartenances traditionnelles à une classe sociale et à des milieux d'origine (géographique et familial); aussi les choix qui engagent l'avenir feraient-ils désormais appel à la *réflexivité*⁵ des jeunes. Cette capacité de se positionner par rapport aux risques, de les prévoir et de les contourner individuellement s'ancrerait dans l'évaluation que font les jeunes du monde qui les entoure, la perception qu'ils ont de leur propre personne et la manière dont ils se projettent dans l'avenir. En somme, la réflexivité requiert la capacité individuelle de se construire une trajectoire de vie et une identité hors des voies et appartenances traditionnelles. Les modalités actuelles de l'insertion résidentielle, en particulier du point de vue du rapport avec la famille d'origine, présentent-elles ces caractéristiques de la modernité avancée ?

Être mobile et acquérir des compétences

Une deuxième série de questions découle de cette capacité de réflexivité. Celle-ci impliquerait en effet que les jeunes aient le choix entre la mobilité géographique et l'installation dans leur milieu d'origine ainsi que le choix de développer certaines compétences plutôt que d'autres, cela afin de mener à bien leurs propres trajectoires. Les transformations du marché du travail auraient un effet structurel sur ces exigences. Il n'est plus à démontrer que ces transformations se sont accompagnées d'une plus grande précarité de



l'emploi chez les jeunes. La croissance de l'emploi à temps partiel et à contrat, l'évolution à la baisse des revenus, la moins grande disponibilité des emplois, notamment ceux protégés par des conventions collectives, sont les signes principaux de cette précarité. Dans ce contexte, le niveau de compétences souhaité par les employeurs ne cesse d'augmenter, de telle sorte que la demande de main-d'œuvre pose des exigences de flexibilité et de formation spécialisée dès l'entrée en emploi. À ces demandes s'ajoute celle de la mobilité géographique. Les institutions de formation spécialisée ainsi que les emplois qui correspondent à la formation obtenue ou aux aspirations peuvent se trouver ailleurs que dans les milieux d'origine. Ainsi se pose, du point de vue tant des individus que de la structure du marché du travail, la question de l'insertion résidentielle.

La structuration des inégalités

La structuration des inégalités entraîne une autre série de questions. Dans le contexte de modernité avancée décrit par Beck, la libération par rapport aux anciens rapports sociaux et la construction réflexive des trajectoires font en sorte que les caractéristiques liées à l'origine sociale seraient moins déterminantes. Cela ne signifie pas

que les inégalités associées aux conditions sociales d'origine soient disparues. Elles persisteraient au moins partiellement puisque les risques sont inégalement répartis dans la population. En outre, selon Giddens (1991), les conditions nouvelles feraient apparaître d'autres types d'inégalités. En ce qui concerne les jeunes, par exemple, le marché du travail est aujourd'hui particulièrement défavorable aux faiblement scolarisés, qui n'y trouvent plus les débouchés qui existaient il y a quelques décennies. On peut se demander si les changements dans le passage à la vie adulte n'entraîneraient pas d'autres formes d'inégalités, auxquelles certains aspects de l'insertion résidentielle pourraient contribuer. Parmi ces aspects, la comparaison de la situation de diverses sociétés fait ressortir le rôle important que jouent le soutien des parents et l'aide étatique dans le processus d'insertion résidentielle. Dans quelle mesure ces formes d'aide contribuent-elles au développement de l'autonomie et des compétences qui seraient actuellement nécessaires à la réussite du passage à la vie adulte ?

Description et comparaison de l'insertion résidentielle

La décohabitation

Les indicateurs de la décohabitation dans les sociétés étudiées montrent ce qui semble être une convergence des situations, exception faite de l'Espagne (tableau 1). Au Québec, le pourcentage de jeunes vivant avec leurs parents a augmenté entre 1986 et 1996, passant de 53 % à 55 % chez les 20-24 ans et de 16 % à 19 % chez les 25-29 ans (Molgat, 1999). Ce report du moment du départ renverse le mouvement général vers l'abaissement de l'âge moyen des jeunes au moment de la décohabitation, tendance qui a prévalu en Amérique du Nord au cours

L'insertion résidentielle et les théories de la « modernité avancée ». Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés

84

du XX^e siècle (Goldscheider et Le Bourdais, 1986; Ravanera et al., 1995).

La tendance au report de la décohabitation va dans le même sens en France, le taux de jeunes cohabitants passant, de 1987 à 1995, de 47 % à 52 % chez les 20-24 ans et de 14 % à 17 % chez les 25-29 ans (Eurostat, 1997 : 63). En Espagne, où les taux de cohabitation sont les plus élevés de l'Union européenne, 89 % des 20-24 ans vivent chez leurs parents en 1995, proportion en hausse de 4 points de pourcentage par rapport à 1987. Mais c'est chez les 25-29 ans que la part de jeunes en cohabitation monte en flèche, passant de 49 % à 59 % (*ibid.*). L'Allemagne se situe à contre-courant de ces tendances puisque, pendant la même période, le taux de cohabitation a diminué chez les 20-24 ans dans les anciens *länder*, passant de 57 % à 55 % (*ibid.*). L'inclusion des jeunes des nouveaux *länder* ferait diminuer encore plus ce taux, puisqu'ils ont tendance à quitter le foyer familial à un plus jeune âge (Gaiser, 1999 : 67).

En ce qui concerne les aspirations résidentielles, des enquêtes menées en France et en Espagne montrent que les jeunes adultes qui cohabitent avec leurs parents souhaiteraient vivre en logement autonome (Mouillart, 1999a; Martin Serrano et Velarde Hermida, 1997 : 281-282). La proportion de jeunes

TABLEAU 1 — La décohabitation

	Âge de la décohabitation depuis la fin des années 1980	20-24 ans vivant avec leurs parents en 1995 ^a	Aspirations résidentielles des jeunes cohabitants	Motif principal de la décohabitation
Québec	En croissance	55 %	Non disponible	Autonomie ou indépendance
France	En croissance	52 %	Vivre hors du domicile parental	Autonomie ou indépendance
Allemagne	En baisse	55 %	Non disponible	Autonomie ou indépendance
Espagne	En croissance	89 %	Vivre hors du domicile parental	Former une famille

a. Pour le Québec, les données sont de 1996. Les données sur l'Allemagne n'incluent pas les nouveaux *länder*.

TABLEAU 2 — Évolution de la situation en emploi des 20-24 ans ^a

	Taux d'activité (%)						Taux de chômage (%)					
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes		
	1986	1991	1996	1986	1991	1996	1986	1991	1996	1986	1991	1996
Québec	82	78	78	76	74	69	17	22	17	15	13	14
France	76	62	55	66	54	47	19	16	22	25	23	32
Allemagne	79	79	76	74	74	70	9	5	9	10	6	8
Espagne	80	71	63	55	61	57	36	24	34	47	37	46

Sources : OCDE, 1997. *Statistiques de la population active, 1976-1996*; Statistique Canada. *Enquête sur la population active*.

a. Dans le cas de l'Allemagne, les données de 1986 présentent la situation en Allemagne de l'Ouest seulement.

exprimant ce désir croîtrait avec l'âge (*ibid.*). Toutefois, ce n'est que beaucoup plus tard, au moment de la formation du couple, vers la fin de la vingtaine, que la majorité des jeunes Espagnols quittent le foyer parental⁶. On ne s'étonne donc pas que les raisons principales du départ du foyer d'origine en Espagne se déclinent de la manière suivante : constitution d'un ménage familial (65 %), acquisition de l'indépendance (10 %), travail (9 %) et études (6 %) (*ibid.* : 297). Dans les autres sociétés, le motif principal de la décohabitation est l'accès à l'autonomie ou à l'indépendance (Molga, 1998 : 233-254; Mouillart, 1999a : 32-33). Cette motivation a désormais préséance sur celles du mariage ou de la vie de couple, du travail et des études, comme le démontrent certaines

enquêtes historiques en Amérique du Nord (Ravanera et al., 1995; Buck et Scott, 1993).

La situation en emploi

Depuis le milieu des années 1980, la situation en emploi des jeunes dans les quatre sociétés a évolué dans le sens d'une moins forte présence sur le marché du travail (tableau 2). D'aucuns expliquent cette évolution par l'allongement de la période de fréquentation scolaire (Grenier, 1998 : 6; Rivière, 1996 : 87), celui-ci étant lui-même tributaire des difficultés de l'accès à l'emploi. À cet égard, les taux de chômage élevés qui ont prévalu au Québec et surtout en France et en Espagne pendant cette période témoignent des difficultés de l'accès à l'emploi des jeunes,

hommes et femmes. Dans ce contexte, le report de la décohabitation n'a rien de surprenant, les familles prenant le relais pour des jeunes qui mettent plus de temps à terminer leur scolarité et s'insérer sur le marché du travail.

La situation allemande se distingue nettement de celle des trois autres sociétés. La baisse des taux d'activité a été peu prononcée et les taux de chômage sont demeurés relativement bas et stables. Il est à souligner toutefois que les taux de chômage des jeunes sont plus élevés dans les nouveaux *länder*, de sorte que cette moyenne masque des disparités entre l'ouest et l'est. La particularité du cas allemand soulève une question importante sur l'interaction entre les facteurs de décohabitation et d'emploi dans le processus de l'insertion résidentielle. La situation plus favorable des jeunes Allemands des anciens *länder* jouerait en faveur d'une baisse des taux de cohabitation chez les 20-24 ans, ce que permettent de constater les données d'Eurostat de 1987 et 1995 présentées plus haut. Toutefois, les difficultés de l'emploi dans les nouveaux *länder* ne sauraient expli-

quer la décohabitation plus précoce des jeunes qui y vivent. L'observation de la situation résidentielle des jeunes ayant quitté leurs parents permet d'avancer d'autres types d'explication et de nuancer les analyses qui ne tiendraient compte que de l'évolution du rapport à l'emploi.

La situation résidentielle

Une fois partis du domicile parental, les jeunes ont moins tendance que par le passé à vivre en couple, sauf en Espagne, où ces deux événements continuent de coïncider dans les trajectoires (tableau 3). Le report de la vie de couple et de l'arrivée du premier enfant est caractéristique de toutes les sociétés étudiées. Cela explique la croissance, sur une période d'environ dix ans, de 3 à 4 points de pourcentage de la proportion de jeunes vivant seuls au Québec, en France et en Allemagne. Chez les 20-24 ans, ces taux atteignent, en 1995, 15 % en France (Eurostat, 1997 : 67) et, en 1996, 16 % au Québec (Molga, 1999 : 19) et 20 % en Allemagne (Bauereiss et al., 1999 : 256). Dans ce dernier cas, le taux est plus élevé à l'ouest qu'à

l'est, ce qui s'explique par une tendance à la formation plus précoce du couple et de la famille dans l'ancienne Allemagne de l'Est, tendance qui s'est atténuée sans se renverser dans les années suivant la chute du Mur (Bendit, Gaiser et Marbach, 1999 : 67 et 213). Cette différence « culturelle » doit être prise en compte pour comprendre la coexistence dans les nouveaux *länder* de taux de cohabitation plus faibles et d'une situation en emploi moins favorable qu'à l'ouest.

Les taux de jeunes vivant seuls sont calculés sur l'ensemble des jeunes, vivant ou non avec leurs parents. Ils ne montrent pas toute la portée de la croissance de la proportion de jeunes vivant seuls, notamment pour ce qui est de la composition des ménages autonomes. Par exemple, en 1996, chez les ménages québécois dont le principal soutien est âgé de 15 à 29 ans, on compte 41 % de ménages composés d'une personne vivant seule ou de deux personnes non apparentées ou plus, comparativement à 31 % dix ans plus tôt (Molga, 1999 : 23). Le taux de ces ménages dits « non familiaux » est encore plus élevé dans les agglomérations

TABLEAU 3 — *La situation résidentielle après la décohabitation*

	Évolution des types de ménages	Ménages de 16-29 ans locataires en 1994	Disponibilité de logements locatifs	Coût du logement et accessibilité financière des jeunes
Québec	Report de la vie de couple; plus de jeunes vivent seuls (16 % des 20-24 ans en 1996)	75 % ^a	Élevée au cours des années 1990	Baisse du coût pendant les années 1990; problèmes croissants d'accessibilité
France	Report de la vie de couple; plus de jeunes vivent seuls (15 % des 20-24 ans en 1995)	70 %	Moins de logements locatifs privés à bon marché de 1970 à 1996	Coût élevé; problèmes d'accessibilité peu répandus
Allemagne	Report de la vie de couple; plus de jeunes vivent seuls (20 % des 20-24 ans en 1996)	80 %	Insuffisance de l'offre de logements en location.	Croissance du coût depuis la fin des années 1980; accessibilité parfois difficile
Espagne	Peu de couples avant la fin de la vingtaine; peu de jeunes vivent seuls à 20-24 ans en 1995	30 %	Faible disponibilité. Les logements en location forment 15 % du marché	Coût élevé. Problèmes d'accessibilité importants

a. Données de 1996 pour les 15-29 ans.

86

urbaines. À Montréal il atteint 60 % (*ibid.* : 37).

La proportion de jeunes ménages locataires du logement qu'ils occupent est le reflet partiel de ces modalités de vie, l'achat d'une maison ne survenant généralement que lors du début de la vie familiale. Au Québec, en 1996, 76 % des ménages de 15-29 ans sont locataires (*ibid.* : 26). Ce taux est comparable à ceux de 1994 en France et en Allemagne, où, respectivement, 70 % et 80 % des ménages de 16-29 ans sont locataires (Eurostat, 1997 : 82). L'Espagne se distingue nettement des autres sociétés, avec un taux de locataires de 30 % (*ibid.*). Ce taux, le plus faible de l'Union européenne, s'explique en partie par le lien établi, dans les représentations, entre la formation d'une famille et l'achat d'un logement. S'ajoute à cette explication la structure du marché du logement. D'une part, le parc résidentiel ne compte que 15 % de logements en location (Angulo Uribarri, 1999 : 85); d'autre part, les loyers sont si élevés qu'il n'est guère plus coûteux d'effectuer des paiements hypothécaires; du reste, les taux d'intérêt ont diminué sensiblement durant les années 1990 (INJUVE, 1999 : 91-92).

La structure du marché du logement jouerait aussi un rôle déterminant dans le processus d'insertion résidentielle dans les nouveaux

länder allemands et au Québec. Ainsi, à la différence « culturelle » des âges de la décohabitation entre l'est et l'ouest de l'Allemagne s'ajoute celle des coûts de location. Quel que soit l'angle d'évaluation des coûts, les logements en location demeurent plus accessibles dans les nouveaux *länder* qu'à l'ouest (Marbach, 1999 : 129-141). La pratique de la décohabitation précoce trouve ainsi un appui de nature économique extérieur à la situation en emploi des jeunes. C'est à peu près la même chose qui se passe au Québec, les coûts de location d'un logement ayant diminué au cours des années 1990, en même temps que persistaient les difficultés en emploi (Molga, 1999 : 53-60). Toutefois, les jeunes Québécois ont eu à faire face à la détérioration de leur capacité financière d'accéder à la location puisque leur niveau de revenu est en baisse constante depuis plus de vingt ans (*ibid.*). Dans ce cas, il est probable que l'évolution du marché du logement ait empêché qu'un plus grand nombre de jeunes prolongent la cohabitation avec leurs parents.

Le cas français est tout autre et amène à s'interroger sur d'autres aspects de l'insertion résidentielle. Selon une enquête récente, les problèmes de logement des jeunes Français ne concernent que 15 % des 18-28 ans qui ne vivent plus au domicile des parents (Chapeau et Mouillart, 1997 : 30)⁷. Parallèlement, la baisse de la disponibilité de logements locatifs privés à bon marché occasionne des difficultés croissantes aux ménages à faible revenu cherchant un logement convenable du point de vue du rapport qualité-prix (Mouillart, 1999b : 66-79). À ce contexte s'ajoute une situation d'emploi peu favorable chez les jeunes, nous l'avons vu. Comment expliquer que la France présente une hausse des taux de cohabitation relativement semblable à celle du Québec et une

meilleure accessibilité financière au logement, alors que les taux de chômage des jeunes sont plus élevés et la disponibilité de logements privés abordables plus faible en France qu'au Québec ? En l'absence de conditions favorables des marchés du travail et du logement privé, force est de chercher une explication du côté des formes de soutien qui favorisent l'accès à l'autonomie des jeunes.

Soutien familial et soutien étatique

Quel rôle jouent le soutien de l'État et celui de la famille à l'égard de l'insertion résidentielle des jeunes dans chacune des sociétés étudiées ? La France se distingue par l'étendue du soutien étatique à l'insertion résidentielle. Les formes d'aide sont nombreuses : réseaux nationaux d'information et de défense des droits en matière de logement des jeunes, prestations financières pour soutenir l'accessibilité au logement, habitations à loyer modique, logements temporaires pour jeunes en recherche d'emploi et étudiants universitaires, etc.⁸ L'enquête dont il vient d'être question évalue à 49 % les jeunes Français ne vivant pas chez leurs parents qui reçoivent des prestations financières de l'État pour le logement (*ibid.* : 2). Ces prestations atteignent tant les ménages vivant en HLM (plus du quart des jeunes se trouvant hors du foyer familial selon Xélot, 1997 : 32) que ceux qui occupent un logement sur le marché privé. À ces aides concernant directement le logement, il faut ajouter les programmes d'assurance-chômage et de revenu minimum d'insertion (RMI). Il faut noter toutefois que le RMI n'est accessible qu'à partir de l'âge de 25 ans pour les jeunes n'ayant pas charge de famille. Toutefois, les 20-24 ans peuvent recevoir des prestations de logement qui se situaient,



en 1996, à environ 950 FF par mois (Amrouni, 1996 : 76).

Ces multiples sources d'aide étatique n'entravent pas le soutien entre générations familiales en regard de l'insertion résidentielle. Ainsi, qu'ils vivent solitaires ou en couple, l'aide de la famille touche en France 46 % des jeunes âgés de 18 à 28 ans; pour un peu moins de la moitié il s'agit d'une aide financière régulière, pour un peu plus de la moitié d'une aide ponctuelle, accordée à l'occasion d'un déménagement, par exemple (Chapeau, 1999 : 5). C'est donc la conjugaison des aides étatiques et familiales qui aurait empêché une hausse vertigineuse des taux de cohabitation en France.

Cette conjugaison des aides n'est pas le fait des autres sociétés étudiées. Au Québec, les restrictions posées à l'admissibilité aux programmes d'Assurance-emploi et d'Aide sociale ainsi que le faible niveau des prestations de ces programmes peuvent contribuer à créer des situations de précarité du logement lorsque l'emploi vient à manquer (Molgat, 1998). Il n'existe aucune forme de soutien financier direct au logement pour les jeunes qui n'ont pas formé une famille, ce qui signifie que ce sont souvent les parents qui sont appelés à la rescousse lorsque surviennent les difficultés d'insertion professionnelle. Une recherche de type qualitatif

menée auprès de jeunes à faible revenu vivant seuls au Québec montre combien ce soutien est parfois indispensable pour préserver l'autonomie : lorsqu'il fait défaut, les trajectoires résidentielles peuvent être soumises à des contraintes si fortes qu'elles mènent à l'itinérance (Gauthier, Molgat et Saint-Laurent, 1999 : 64-65). On notera enfin l'existence de programmes de soutien à l'achat d'une première maison et de garantie hypothécaire, mais ceux-ci s'adressent aux jeunes ayant déjà suffisamment de ressources pour assurer leur autonomie (Molgat, 1998 : 359).

L'Espagne aussi renvoie la responsabilité d'assurer l'insertion résidentielle aux individus jeunes et à la famille d'origine. Les politiques sociales espagnoles touchant le secteur du logement n'offrent à peu près aucun soutien à l'insertion résidentielle des jeunes. En général, les politiques s'alignent sur ce qu'il convient de nommer une « culture de propriété ». Elles visent principalement à stimuler l'achat et la construction de propriétés domiciliaires (INJUVE, 1999 : 91-92). Le *Plan de logement 1998-2000* contient cependant quelques mesures nouvelles pour tenter de répondre aux désirs de décohabitation plus précoce. La première prévoit l'augmentation, pour les jeunes âgés de moins de trente ans, du niveau de subvention pour l'achat d'une première maison; la seconde vise à faire la promotion de la location par des mesures de subvention aux propriétaires en échange d'un contrôle des prix du loyer (Angulo Uribarri, 1998 : 111-112). À part ces initiatives, seule l'assurance-chômage permet de soutenir financièrement les jeunes. Cependant, ce filet de sécurité ne rejoint que le quart des chômeurs de moins de 25 ans et 55 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans (*ibid.* : 80).

La situation d'emploi très difficile et l'absence de soutien étatique

à la décohabitation sont compensées par l'aide de la famille d'origine. Les jeunes Espagnols reçoivent un soutien financier important en prolongeant la cohabitation avec leurs parents, ce qui leur permettrait d'épargner et de trouver un emploi pour assurer leur autonomie résidentielle. Au moment du départ du foyer familial, près de la moitié des jeunes (47 %) reçoivent un soutien financier de leurs parents (Angulo Uribarri, 1998 : 60). Ce taux atteint 53 % dans les familles des classes moyenne et élevée, mais seulement 35 % dans les familles les plus pauvres (*ibid.*).

Enfin, en Allemagne, les jeunes ne constituent pas un groupe cible pour les politiques de logement. Cela pourrait s'expliquer par un système de formation et d'entrée sur le marché du travail axé sur l'apprentissage, qui permettrait, selon plusieurs, de maintenir une situation d'emploi favorable aux jeunes (Lefresne, 1996) et d'assurer leur intégration (Heinz, 1993 : 110-133). De surcroît, les jeunes ménages allemands seraient parmi les plus nombreux de l'Union européenne à recevoir un soutien financier de leur famille et de leurs amis (Eurostat, 1997 : 83)⁹. Les politiques de logement n'auraient donc pas à viser le soutien à l'insertion résidentielle, celle-ci étant déjà assurée par des revenus d'emploi et l'aide financière des proches. Quoi qu'il en soit, les politiques s'orientent plutôt vers le couple marié et, surtout, vers la famille (Becker, 1999). Les jeunes « non familiaux » ne vivent pas en logement social et sont très peu nombreux à accéder aux subventions de logement, qui ne concernent que 7 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans, mariés ou non, vivant en logement autonome (Marbach, 1999 : 165). Toutefois, en général, les jeunes vivant hors du foyer d'origine sont assez nombreux à bénéficier de prestations étatiques : assurance-chômage (10 %),

L'insertion résidentielle et les théories de la « modernité avancée ». Quelques enseignements de la comparaison entre quatre sociétés

88

prestations pour parents demeurant au foyer avec enfants en bas âge (9 %), aide sociale (3 %) et aide à la formation professionnelle (3 %) (*ibid.*).

Les théories de la modernité avancée mises à l'épreuve

Les résultats de la comparaison peuvent-ils s'expliquer dans le cadre des théories de la modernité avancée ? Les observations concernant la décohabitation, la situation en emploi, la situation résidentielle et les formes de soutien montrent que le processus d'insertion résidentielle n'obéit pas à une logique unique mais plutôt à l'interaction variable d'une constellation de facteurs d'ordre social, économique et culturel.

En simplifiant, on constate que là où la situation en emploi s'est détériorée (Québec, France et Espagne), la proportion de jeunes vivant au foyer familial a augmenté. Toutefois, à l'encontre du cas espagnol, les politiques sociales en France et la structure du marché du logement au Québec semblent avoir empêché les taux de cohabitation de monter en flèche. En Allemagne, l'efficacité du système de formation assure une stabilité de l'emploi et un niveau de chômage peu élevé chez les jeunes, ce qui expliquerait le maintien voire la croissance des taux de décohabitation. Enfin, l'aide de la famille est

partout présente mais s'articule différemment selon les contextes de chaque société. Comment chacun des « enjeux jeunes » de la modernité avancée trouve-t-il reflet dans ce tableau comparatif qui met en évidence la diversité des processus d'insertion résidentielle ?

Des conditions propices au développement de la réflexivité ?

Selon les théoriciens, le relâchement du rapport entre la construction de l'identité individuelle et les modes d'appartenance liés à l'origine sociale (région, classe sociale, famille) place l'individu devant l'obligation de la réflexivité, constituant par là un vecteur fondamental des sociétés de modernité avancée. Or, la hausse des taux de cohabitation en France, au Québec et en Espagne ne forme-t-elle pas obstacle à cette réflexivité chez l'acteur jeune ? En ce sens, il se pourrait que l'allongement de la cohabitation depuis le début des années 1980 ait conduit au renforcement des mécanismes de transmission des pratiques et des valeurs du milieu d'origine plutôt qu'au développement de processus de construction autonome des trajectoires et de l'identité.

Le cas de l'Espagne constitue-t-il le prototype de cette tendance ? La forte croissance des taux de cohabitation oriente vers ce type d'interprétation. Cependant, il faudrait pouvoir y apporter des nuances qui tiennent compte des changements qui marquent les rapports au sein de la famille. La libéralisation des mœurs familiales et les marges de liberté accrues dont bénéficient les jeunes vivant au foyer parental dans les pays du sud de l'Europe (Cavalli et Galland, 1993 : 45-46 et 144) pourraient signifier qu'ils disposent d'une plus grande autonomie que par le passé dans la construction de leur identité au sein de la famille. Cela est également possible dans le contexte

d'autres sociétés. Toutefois, il n'existe pas d'enquêtes qui permettraient de vérifier cette hypothèse en relation avec le passage à la vie adulte.

Parallèlement aux restructurations internes des rapports familiaux, le report de la vie de couple et la croissance de la proportion de jeunes vivant seuls en France, au Québec et en Allemagne font augmenter en temps et en nombre les trajectoires individuelles où se poserait, au moins en partie, l'exigence de la réflexivité. Même si la multiplication de ce type de trajectoire n'est pas suffisante en soi pour affirmer l'existence de processus réflexifs, des résultats d'enquête qualitative soutiennent ce raisonnement. Lors d'une recherche menée auprès d'une soixantaine de jeunes précaires vivant seuls en milieu urbain au Québec, très peu évoquaient leur appartenance à un quartier, à une région ou à une classe sociale dans leur interprétation du monde et leur rapport à la société. Les origines familiales jouaient certes pour beaucoup, mais pas nécessairement du point de vue de la construction de l'identité. Elles apparaissaient surtout comme de forts discriminants de la situation matérielle et financière, en particulier chez les jeunes hommes (Molgat, 1998 : 405-406).

La mobilité et les compétences

À l'exception de l'Espagne, chacune des sociétés étudiées réunit des conditions relativement propices à la mobilité des jeunes. Au Québec, la structure du marché du logement, en France, les politiques de soutien à l'insertion résidentielle et, en Allemagne, l'organisation du système de formation et d'insertion professionnelle permettraient, conjointement avec l'aide de la famille, une certaine mobilité résidentielle. Les différences entre ces sociétés du point de vue des mécanismes d'appui à la

mobilité révèlent l'importance du soutien étatique dans un contexte de restructuration du marché du travail.

Les interventions de l'État en France et en Allemagne forment deux types d'assurance face aux risques — de chômage et de faiblesse des revenus — inhérents à l'autonomie récemment acquise par le départ du foyer familial. Dans le cas de la France, les mesures ont pour but de soutenir l'insertion *résidentielle* des jeunes qui disposent de ressources financières peu élevées; dans le cas de l'Allemagne, on assiste à l'organisation même de l'insertion *professionnelle*. Ces deux sociétés contribuent ainsi à aménager des possibilités de vie autonome à l'extérieur du milieu d'origine, ce qui viendrait soutenir, par exemple, la migration des jeunes vers les lieux de formation spécialisée et d'insertion professionnelle.

Au Québec, et aussi en Espagne, les risques sont peu couverts par l'État, ce qui laisse une grande place aux marchés du logement et du travail et à la famille dans la structuration des possibilités de mobilité des jeunes. Les risques associés à la mobilité des jeunes seraient ainsi inégalement répartis au sein de ces deux sociétés, comme en témoignent les différences de taux de soutien à la décohabitation selon les classes sociales en Espagne. Plus encore, ces risques seraient inégalement répartis entre sociétés, l'absence de mesures étatiques de soutien exposant les jeunes à plus de risques d'échec en face de structures de marché qui ne tiennent pas compte des difficultés associées à l'insertion.

Quels sont les effets de cette absence de soutien étatique, en particulier dans un contexte de difficultés d'emploi? L'aide des parents et l'accessibilité du marché du logement peuvent favoriser la

mobilité géographique dans le but de répondre à des besoins de formation ou d'insertion professionnelle. Cependant, le fait d'occuper un logement à soi dans un contexte où le rapport au marché du travail est devenu plus précaire peut aussi conduire à des situations de pauvreté qui mettent en péril le processus d'insertion résidentielle. En Espagne, les blocages sur les marchés du travail et du logement pendant les années 1980 ont conduit à un prolongement de la cohabitation. Cette forme de dépendance à l'égard de la famille d'origine ne pourrait-elle pas nuire à la formulation de réponses aux «exigences» de flexibilité et de spécialisation de la main-d'œuvre dans les sociétés de modernité avancée? La position géographique des familles compterait alors pour beaucoup. La cohabitation loin des institutions de formation constituerait un obstacle de taille à l'acquisition d'une formation spécialisée. En raison de la proximité d'institutions de formation, on peut penser que la présence des parents dans une grande ville permettrait de concilier le fait de cohabiter avec cette exigence. Les hypothèses et les questions soulevées en regard de l'enjeu de la mobilité mettent en évidence l'ambiguïté des effets du soutien parental à l'insertion résidentielle mais montrent aussi que les sociétés ont des manières différentes d'aborder cet enjeu.

Vers la structuration de nouvelles inégalités?

Dans les sociétés où le marché du travail fait obstacle à l'insertion résidentielle, la famille d'origine paraît absorber une partie des difficultés. Historiquement, ce type de solution a servi au moment des crises économiques: les jeunes restaient plus longtemps avec leurs parents et les taux de fécondité diminuaient (Le Bras, 1983).



Aujourd'hui, l'organisation des services et des marchés peut faire en sorte que les jeunes disposent de possibilités d'autonomie résidentielle malgré une précarité accrue de l'emploi, surtout lorsque cette organisation est en partie assurée par des programmes étatiques visant à soutenir l'autonomie des jeunes, comme c'est le cas en France. Quand on compare la situation de la France à celle de l'Espagne, où ces types de programmes sont à peu près inexistants, ou encore à celle du Québec, où les politiques sociales renvoient une bonne part des obligations à la sphère privée, la question du soutien étatique à l'insertion résidentielle paraît intimement liée à la frontière que tracent les sociétés entre les responsabilités de la famille et celles de l'État au cours du passage à la vie adulte.

En ce sens, les tendances actuelles de l'insertion résidentielle contribuent sans doute à la structuration d'autres formes d'inégalités au cours du passage à la vie adulte. L'absence de soutien étatique au Québec et en Espagne ferait en sorte que le prolongement de la cohabitation et l'aide familiale à la vie autonome profitent surtout à ceux dont les parents jouissent d'une situation financière avantageuse. Cette forme d'inégalité n'aurait pas seulement un aspect économique. En effet, on

90

peut penser que les jeunes qui bénéficient du soutien familial pour maintenir un logement autonome sont aussi les mieux équipés pour développer les compétences de réflexivité et de mobilité qui favorisent l'insertion dans les sociétés de modernité avancée. Cet « avantage » influencerait par la suite leur positionnement économique.

Les sociétés qui tracent la frontière de l'intervention étatique loin de la sphère privée contribueraient davantage à la structuration de ce type d'inégalité pendant le passage à la vie adulte. Cette forme d'inégalité ne viendrait-elle pas décupler d'autres formes d'inégalités qui se dessinent en ce moment au cours de cet âge de la vie en relation avec les facteurs de sexe, d'orientation de la formation et de niveau de scolarité ?

Conclusion

L'analyse des différences entre sociétés au chapitre de l'insertion résidentielle des jeunes invite à la prudence dans l'application des théories de la modernité avancée aux études sur le passage à la vie adulte. Les caractéristiques de la modernité avancée concernant la construction autonome des trajectoires et de l'identité, le rapport entre la mobilité et le développement des compétences et la structuration des inégalités ne correspondent pas actuellement aux

modalités de l'insertion résidentielle dans toutes les sociétés étudiées ici. L'aide de la famille et les mesures de soutien étatique constituent à cet égard des points nodaux d'observation future.

Les recherches devraient à l'avenir s'attarder sur le lien entre la prolongation de la cohabitation parents-enfants et les possibilités de développer la réflexivité individuelle. Il se pourrait que les rapports familiaux dans certaines sociétés soient moins propices à cette orientation plus individualiste de la construction de l'identité chez les jeunes. D'autre part, des avenues de recherches devraient s'ouvrir sur l'étude de la complémentarité des soutiens familial et étatique. Ces soutiens peuvent être à l'origine de certaines formes d'inégalités mais permettraient aussi d'assurer les risques associés à l'autonomie, de soutenir la mobilité et de favoriser le développement des compétences essentielles à la réussite dans les sociétés actuelles. Il se peut qu'à l'égard du passage à la vie adulte, les sociétés se distinguent davantage selon l'étendue et la complémentarité de ces assurances privées et collectives que par le niveau de risque associé à l'autonomie.

Marc Molgat

Observatoire jeunes et société
INRS-Culture et société

Notes

¹ Pour un tour d'horizon des recherches récentes sur l'insertion résidentielle des jeunes, voir notamment Goldscheider et Goldscheider (1993), Jones (1995) et Molgat (1998).

² Les données proviennent de sources diverses, dont mes propres travaux sur l'insertion résidentielle des jeunes au Québec et un projet de recherche sur le logement des jeunes dans certains pays d'Europe. Sous la direction de l'économiste Michel Mouillart (1999a), ce dernier projet porte sur l'Allemagne, la Belgique,

l'Espagne, la France, le Portugal et la Suède. Toutefois, l'inégalité des contributions nationales, du point de vue tant de la méthodologie que de la production scientifique, n'a pas permis à ce jour d'effectuer des comparaisons détaillées. Afin de présenter une juxtaposition de cas relativement harmonieuse, j'ai donc eu recours à d'autres données, provenant notamment des enquêtes sur les jeunes d'Eurostat (1997) et d'autres recherches à portée « nationale ». Ces données s'ajoutent aux informations tirées des écrits nationaux du projet sur le logement des jeunes en Europe (Allemagne, Espagne, France). Toutes les références sont indiquées dans le texte.

³ L'analyse comparative présentée dans cet article se base sur une juxtaposition des cas et non sur les résultats d'une recherche comparative. C'est pourquoi l'analyse se limite à identifier certains grands enjeux de l'étude de l'insertion résidentielle.

⁴ À un pôle d'accessibilité aux données, le Québec présente un choix évident en raison de mes recherches antérieures (Molgat, 1998 et 1999). De plus, les données disponibles sur l'insertion résidentielle des jeunes Canadiens sont peu nombreuses et ne permettent pas de présenter un portrait complet de la situation. En 1996, la Société canadienne d'hypothèques et de logement subventionnait une recherche sur le logement des jeunes au Canada (le rapport n'était pas encore paru au moment de la rédaction de cet article). À l'autre pôle, il n'a pas été possible, par exemple, d'accéder à des références permettant de décrire les formes de soutien étatique et familial à l'insertion résidentielle des jeunes dans les pays scandinaves.

⁵ Voir Giddens (1991) pour une analyse de l'importance de la réflexivité dans les sociétés actuelles.

⁶ L'âge moyen du mariage en Espagne en 1994 atteint 29,6 ans pour les hommes et 27,2 ans pour les femmes (INE, Movimiento Natural de Poblacion, dans Angulo, 1996 : 18).

⁷ Ces problèmes renvoient à trois normes : le confort (présence d'une salle de bain et d'une cuisine, principalement), l'adéquation (peuplement du logement selon le nombre de pièces) et la solvabilité, aussi appelée « taux d'effort » (le pourcentage du revenu consacré au logement). Le croisement des deux premières normes permet de déterminer des catégories de conditions de logement. L'enquête dont il est question montre que seulement 2,2 % de l'ensemble des jeunes Français (vivant ou non au foyer parental) ont des taux d'effort excessifs, c'est-à-dire dépassant 40 %. Les mauvaises conditions de logement affectent 2,8 % de cette même population (*ibid.*).

⁸ Voir Xélot (1997) pour une description sommaire de ces mesures.

⁹ Il s'agit de données recueillies par Eurostat. Un tableau comparatif montre que les jeunes ménages allemands sont ceux qui déclarent le plus fréquemment avoir reçu de l'aide financière de proches. La prudence est de mise dans la manière d'effectuer la comparaison à partir de ces données puisqu'elles ne tiennent pas compte des divers contextes socio-économiques qui président à la décohabitation et qui affecteraient le moment, la durée et le montant de l'aide accordée. De plus, les formes de soutien non monétaires ne sont pas considérées.

Bibliographie

- AMROUNI, Isabelle. 1996. « Prestations familiales et grands enfants », *Informations sociales*, 51 : 73-78.
- ANGULO, Uribarri. 1999. *Vivienda y juventud en Espana*. Madrid, Instituto de la juventud.
- BAUEREISS, Renate, Hiltrud BAYER et Andrea MICHEL. 1999. « Appendix: Youth and housing: Official statistics of German regions », dans René BENDIT, Wolfgang GAISER et Jan H. MARBACH, dir. *Youth and Housing in Germany and the European Union*. Opladen, Leske + Budrich : 253-271.
- BECK, Ulrich. 1993. *Risk Society. Towards a New Modernity*. Traduit de l'allemand par Mark Ritter. Sage, Newbury Park, 2^e édition.
- BECKER, Ruth. 1999. « The housing market and housing policy for adolescents and young adults outside the family home », dans René BENDIT, Wolfgang GAISER et Jan H. MARBACH, dir. *Youth and Housing in Germany and the European Union*. Opladen, Leske + Budrich : 81-106.
- BUCK, Nicholas, et Jacqueline SCOTT. 1993. « She's leaving the family home: But why? An analysis of young people leaving the parental home », *Journal of Marriage and the Family*, 55 : 863-874.
- CAVALLI, Alessandro, et Olivier GALLAND, dir. 1993. *L'Allongement de la jeunesse*. Paris, Actes Sud.
- CHAPEAU, Loïc. 1999. *Les Aides au logement des jeunes et les solidarités familiales*. Communication présentée au Colloque sur le logement des jeunes en Europe, Paris, 21 et 22 juin.
- CHAPEAU, Loïc, et Michel MOUILLART. 1997. *Les Conditions de logement des jeunes. Aspirations et réalités*. Contribution présentée au Forum national sur le logement des jeunes, Paris, le 5 novembre.
- EUROSTAT. 1997. *Les Jeunes de l'Union européenne ou les âges de transition*. Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes.
- GAISER, Wolfgang. 1999. « Young people and housing: A challenge for individuals and the welfare state », dans René BENDIT, Wolfgang GAISER et Jan H. MARBACH, dir. *Youth and Housing in Germany and the European Union*. Opladen, Leske + Budrich : 51-80.
- GAUTHIER, Madeleine, Marc MOLGAT et Louise SAINT-LAURENT. 1999. *Lien social et pauvreté. Repérage et profil de jeunes précaires qui vivent seuls en milieu urbain*. Québec, INRS-Culture et société.
- GIDDENS, Anthony. 1991. *Modernity and Self-Identity in the Late Modern Age*. California, Stanford University Press.
- GOLDSCHIEDER, Frances, et Calvin GOLDSCHIEDER. 1993. *Leaving Home Before Marriage. Ethnicity, Familism and Generational Relationships*. Madison, University of Wisconsin Press.
- GOLDSCHIEDER, Frances, et Céline LE BOURDAIS. 1986. « The falling age at leaving home, 1920-1979 », *Sociology and Social Science Research*, 90 : 99-102.
- GRENIER, André. 1998. *Les Jeunes et le marché du travail. Tendances et situation récente*. Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- HEINZ, Walter R. 1993. « L'entrée dans la vie active en Allemagne et en Grande-Bretagne », dans Alessandro CAVALLI et Olivier GALLAND, dir. *L'Allongement de la jeunesse*, Paris, Actes Sud : 95-115.
- INJUVE. 1999. *Informe sobre políticas de juventud en Espana*. Madrid, Instituto de la Juventud.
- JONES, Gill. 1995. *Leaving Home*. Buckingham et Philadelphie, Open University Press.
- LE BRAS, Hervé. 1983. « L'interminable adolescence ou les ruses de la famille, *Le Débat*, 25 : 116-125.
- LEFRESNE, Florence. 1996. « Comparaison européenne », *Informations sociales*, 51 : 105-110.
- MARBACH, Jan H. 1999. « Young adults' housing, social networks and residential environment : An analysis of quantitative empirical data », dans René BENDIT, Wolfgang GAISER et Jan H. MARBACH, dir. *Youth and Housing in Germany and the European Union*. Opladen, Leske + Budrich : 107-172.
- MARTIN SERRANO, Manuel, et VELARDE HERMIDA. 1996. *Informe juventud en Espana*. Madrid, Instituto de la Juventud.
- MOLGAT, Marc. 1998. *Vivre hors famille... L'insertion résidentielle au cœur du passage à la vie adulte au Québec*. Thèse de doctorat en sciences humaines appliquées, Université de Montréal.
- MOLGAT, Marc. 1999. *Les Difficultés de l'insertion résidentielle et la détérioration des conditions de logement des jeunes ménages au Québec*. Québec, Société d'habitation du Québec.
- MOUILLART, Michel. 1999a. *Rapport de synthèse. Colloque sur le logement des jeunes en Europe, 21 et 22 juin 1999*. Paris.
- MOUILLART, Michel. 1999b. *Besoins en logement et interventions publiques*. Paris, Association de coordination des moyens d'intervention pour le logement.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 1997. *Statistiques de la population active, 1976-1996*. OCDE, Direction des statistiques.
- STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la population active (1986, 1991 et 1996)*.
- RAVANERA, Zenaida R., Fernando RAJULTON et Thomas K. BURCH. 1995. « A cohort analysis of home-leaving in Canada, 1910-1975 », *Journal of Comparative Family Studies*, 26, 2 : 179-193.
- RIVIÈRE, Jaime. 1996. « La formación como ocupación y como adquisición de capital humano », dans Luis GARRIDO et Miguel REQUENA, dir. *La Emancipación de los jóvenes en Espana*. Madrid, Instituto de la juventud.
- XÉLOT, Frédérique, avec la collaboration de Pascale BARRET. 1997. « Jeunes et personnes âgées. Une approche logement à peaufiner », *Habitat et société*, 9 : 23-28.